



Lève-plaque Taliatop®



Réf. : MON702

Page catalogue : 2313

Vendu par

1	8
---	---

Pour fixer seul en toute sécurité des plaques de plâtre jusqu'à 3,30 m sur plafond et rampant. Certification AFNOR ISO 9001.



Montage facile par assemblage de 2 éléments. Goupille imperdable pour l'assemblage mât/antenne. Systèmes de verrouillage du mât et des bras en position déployée/repliée. 2 leviers freins. Installation des plateaux par clipsage. 4 roues ø 125 mm dont 2 avec freins. Conforme aux exigences essentielles de sécurité et de santé de la directive européenne "machines" 2006/42/CE. Livré dans carton d'emballage et de manutention (1400 x 750 x 300 avec 2 poignées incorporées), 2 plateaux porte-outils 80 x 30 cm, certificat de conformité et notice de sécurité.

Hauteur maxi : 3,30 m (avec réhausse de mât : 3,80 m).

Hauteur mini : 1,55 m.

Hauteur de chargement : 0,80 m.

Hauteur sous rampant : 0,30 m.

Empattement : 0,80 x 1 m.

Longueur des plaques : jusqu'à 2,80 m.

Poids : 38 kg.

Charge maxi : 65 kg

POINTS FORTS

pliage rapide pour le passage de porte et roulettes pour faciliter le transport. Poignée d'antenne déportée pour faciliter l'inclinaison du panneau.

CMU 65 kg

Lève-plaque de plâtre

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Norme CE Oui